

## Le projet Mosellan Haut Debit

### Le Projet Mosellan - Une infrastructure

**Les infrastructures de communication haut débit représentent l'avenir du développement économique, social et culturel des territoires.** Prochainement la majorité des communications se feront par ces autoroutes de l'information destinées à véhiculer textes, images, sons, plans, etc. D'ores et déjà les grandes villes commencent à s'équiper en très haut débit sous l'impulsion des offres attractives des opérateurs privés.

**Le contexte de nos zones rurales, à faible densité de population, n'intéresse pas les opérateurs qui, sans véritable projet d'envergure, ne proposeront que bien tard, des offres de connexion à un prix très élevé.** Dans le but de déjouer cette logique, le Département de la Moselle a pris à sa charge la quasi totalité de l'investissement nécessaire à la réalisation de l'artère fédératrice départementale qui fera le tour de la Moselle. Cette infrastructure sera la colonne vertébrale sur laquelle viendront se ficher les réseaux des communes participant au projet.

**Une étude de capillarité\* auprès des structures adhérentes va être lancée très prochainement afin de :**

connaître l'état des infrastructures locales, connaître l'état des besoins, proposer des solutions techniques de connexion adaptées à chaque collectivité.

Une fois l'étude de capillarité réalisée, **chaque commune sera à même de savoir quel sera l'investissement nécessaire** à sa connexion et dans quelles mesures il lui sera possible d'en faire bénéficier ses habitants et/ou ses entreprises. (\* **la capillarité** ? un peu comme les vaisseaux sanguins, les réseaux sont composés de grosses artères (ici notre artère départementale) et de plus petits vaisseaux qui irriguent jusque dans les villages, maisons et entreprises. Ce réseau de petits vaisseaux distribue au consommateur final ce que les grosses artères transportent : c'est la capillarité.)

Afin de contribuer et de participer aux décisions prises dans ce domaine, **la Communauté de Communes** du Centre Mosellan a décidé en 2003 d'adhérer à la **CNIE – Communauté Numérique Interactive de l'Est** – qui lui permet également de bénéficier de l'assistance technique et juridique des professionnels de cette structure.

**Les collectivités suivantes sont également adhérentes à la CNIE :**

La Communauté d'Agglomération du **Val-de-Fensch**.

La Communauté de Communes du **Pays Orne Moselle**.

La Communauté de Communes de **Faulquemont**.

La Communauté de Communes de **Cattenom et Environs**.

Le District de **Maizières les Metz**.

La Communauté de Communes de **Sarrebourg**.

La Communauté de Communes de la **Warndt**.

Le District de **Sarreguemines**.

La Communauté de Communes du **Saulnois**.

La Communauté de Communes du **Pays de Bitche**.

Le District de l'**Agglomération Messine**.

Le District de **Freyming Merlebach**.

La Ville de **Thionville**.

La Ville de **Forbach**

Le début de l'étude est imminent.

## Un projet commercial

**Une fois l'artère fédératrice et la capillarité réalisées, la Moselle pourra proposer aux opérateurs un territoire commercialement intéressant.**

Actuellement seules les grandes villes motivent l'investissement des grands opérateurs. On le voit bien, le très haut débit est accessible à Nancy, Metz, Paris, Lyon mais pas dans nos bourgs ou villages. Pourquoi ? pour 1 km de câble enterré, les opérateurs dans les grandes villes, desservent des milliers de clients potentiels.

Dans les villages, pour la même longueur de câble, seulement 1 voire 2 ou 3 centaines de personnes sont touchées. A investissement égal, le calcul est vite fait : les villes sont plus rentables.

**Grâce au projet Haut Débit de la Moselle les opérateurs pourront irriguer un grand nombre de foyers et d'entreprises jusqu'ici mis à l'écart du progrès.** En effet, plutôt que de faire construire par l'opérateur son propre réseau, le Conseil Général le construit pour l'ensemble des communes et le proposera aux groupes de télécommunication.

## Le rôle de la Communauté de Communes

**Elle joue deux rôles d'importance :**

La décision : éclairée par des études, la Communauté de Communes devra définir, en fonction des investissements à réaliser, les priorités de « câblage » sur le territoire. Parallèlement elle devra choisir les solutions techniques les plus avantageuses.

1. La réalisation des travaux de câblage et
2. de connexion à l'artère fédératrice départementale.

## Les possibilités du Haut Débit

**Les applications sont multiples :**

Téléphonie sur IP (téléphonez de Metz à Hong Kong pour le même tarif)

Télévision (toute la télé à la demande)

Vidéo et musique en ligne (achetez ou louez des films en direct)

Vidéo conférence (converser et exposer en même temps)

Formation en ligne (utile pour les entreprises ou les écoles)

Surveillance

Echanges de données (plans, photos, vidéos, etc.)